



## **Déclaration du SNUipp-FSU 51 à la CAPD du 26 août 2022**

Une CAPD... Nous n'avions pas oublié que la profession nous avaient élus pour la représenter dans cette instance et défendre ses intérêts mais cette CAPD, fin août, qui ne traite que d'un seul point, a un drôle de goût. Le goût d'un passé révolu de transparence, d'échanges et de garantie d'équité.

Vous n'en êtes bien sûr nullement responsable, Monsieur l'inspecteur d'académie.

Les décisions gouvernementales d'exclusion des représentants des personnels de la Fonction publique des opérations de mutation et de promotion se sont imposées aux responsables académiques.

Nous pouvons seulement nous étonner de la date si tardive de cette CAPD qui aurait pu se tenir, comme dans de nombreux autres départements, à la fin juin.

Il aurait été préférable pour les collègues, concernés par une décision de temps partiel ne correspondant pas à leur demande, d'avoir une réponse bien en amont de la date de rentrée scolaire pour des raisons évidentes d'organisation familiale.

Evidemment, à quelques pas de la rentrée, se réunir pour évoquer les temps partiels prend tout son sens dans le contexte politique dont le ton a été donné hier par le Président Macron. Le problème de l'attractivité du métier se pose véritablement et les inquiétudes du SNUipp-FSU vont grandissantes. En effet, peiner à recruter entraîne de facto une baisse de la qualité du Service public d'éducation.

L'éventualité du recrutement des Listes Complémentaires au CRPE 2022 avant celui de contractuels semble être la seule bonne nouvelle, à confirmer, de cette rentrée.

Les raisons pour lesquelles le métier n'attire plus sont multifactorielles et prennent leurs sources dans les conditions de travail et la rémunération notoirement insuffisante des enseignants.

Nous n'entrerons pas ici dans le détail des projets du Président-ministre de l'Education nationale qui fait preuve de continuité et de détermination dans sa vision libérale et utopique de l'avenir de l'école. Un avenir à plusieurs vitesses aussi bien dans les rémunérations des enseignants avec le nouveau pacte que dans la mise en place de « l'Ecole du futur ».

La libéralisation de l'école, en maintenant le cap pédagogique fixé par JM Blanquer, va-t-elle améliorer notre système éducatif dans son ensemble ? Le SNUipp-FSU est persuadé du contraire. Que restera-t-il de l'Education nationale dans 5 ans ?

Pour en revenir au sujet de cette CAPD, refuser des temps partiels ou certaines quotités, c'est refuser de permettre aux enseignants d'allier vie privée et vie professionnelle, de pouvoir « souffler » face à des classes difficiles, de prendre soin de leur santé, de s'inscrire dans la durée. C'est prendre le risque d'arrêt de travail pour raison de santé ou de démissions.

Nous sommes conscients que les besoins des personnels font partie de vos préoccupations et vous demandons, Monsieur l'inspecteur d'académie, de faire le maximum pour entendre ces demandes.

Le SNUipp-FSU aura l'occasion, au cours de cette nouvelle année scolaire, de vous interpeler pour tenter de sauver ce que nous avons de commun : Le Service public d'éducation.